

Arrêté n° 2021-329 du 21 octobre 2021

Portant désignation au Comité technique de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU le Décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,
VU le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désigné pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au comité technique de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) :

- **Monsieur Laurent CALVALIDO**

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.



Valérie PÉCRESSE